CONDITIONS GENERALES DE VENTE
DE LA SARL VIRTUELLE FUSION
à destination des clients professionnels (B2B) et des clients particuliers (B2C)
(Nos conditions générales de ventes ont fait l'objet de modifications substantielles en date du 11 novembre 2025)

Article 1 – Champ d'application et définitions

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à l'ensemble des ventes de produits proposés sur le site www.laboutiquedesinnovationsculinaires.com, qu'elles soient conclues avec un acheteur consommateur (B2C) ou un acheteur professionnel (B2B).
La validation de la commande par l'Acheteur vaut acceptation sans réserve des présentes CGV.
Les termes employés dans les présentes CGV ont la signification suivante :
« Vendeur »
Désigne la SARL VIRTUELLE FUSION telle que définie à l'Article 2.
« Site »
Désigne le site www.laboutiquedesinnovationsculinaires.com.
« Acheteur » / « Client »
• Le consommateur (B2C) est entendu comme toute personne physique agissant à des fins n'entrant pas dans le cadre de son activité professionnelle (article liminaire du Code de la consommation).
• Le professionnel (B2B) est entendu comme toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole (article L.121-16-1 du Code de la consommation).
Lorsque l'Acheteur est professionnel, les dispositions protectrices du Code de la consommation ne s'appliquent pas, sauf exception prévue à l'article L221-3 pour certains micro-entrepreneurs (moins de 5 salariés et achat hors champ d'activité principale).
« Produit »
Désigne les articles alimentaires, matériels, équipements, consommables, emballages et accessoires proposés à la vente.
« Commande »
Toute validation de commande sur le Site vaut obligation de paiement (article L.221-14 du Code de la consommation pour les ventes aux consommateurs).
« Compte client »
Espace personnel permettant la gestion des commandes, factures et informations de livraison.
Champ géographique
Les présentes CGV s'appliquent aux ventes réalisées :
• en France métropolitaine
• dans les DOM-TOM
• dans l'Union européenne
• et hors UE, conformément aux règles douanières et fiscales applicables (articles 262 et 262 ter du Code Général des Impôts).
Modifications des CGV
La SARL VIRTUELLE FUSION peut modifier les présentes CGV à tout moment.
Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.
Langue contractuelle
Les présentes CGV sont exclusivement rédigées en français, seule version faisant foi.

ARTICLE 2 – Informations légales sur le vendeur

La SARL VIRTUELLE FUSION
Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 €
Siège social : 1717 Route de Margues – Lieu-Dit Marin, 12260 SAINTE-CROIX (France)
RCS Rodez : 811 054 881
SIRET : 811 054 881 00024
TVA intracommunautaire : FR68811054881
Code NAF : 4791A
N° EORI : FR81105488100024
Identifiant REP Emballages ADEME : FR321791_01VWUU
Contrat CITEO REP emballages : n° 558827
Téléphone : 05 65 81 47 25
Email : contact @ laboutiquedesinnovationsculinaires.com
Site : www.laboutiquedesinnovationsculinaires.com
La SARL VIRTUELLE FUSION est le vendeur des produits proposés sur le Site et assure la gestion des commandes, de la facturation, du service client et du service après-vente conformément aux présentes CGV.

ARTICLE 3 – Objet et champ d'application des Conditions Générales de Vente (B2C / B2B)

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les droits et obligations de la SARL VIRTUELLE FUSION et de l'Acheteur dans le cadre de la vente en ligne de produits proposés sur le site www.laboutiquedesinnovationsculinaires.com.
La validation de la commande par l'Acheteur vaut acceptation sans réserve des présentes CGV.
Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande et peuvent être produites en preuve en cas de litige.

3.1 Vente aux consommateurs (B2C)

Lorsque l'Acheteur est un consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, les présentes CGV s'appliquent conformément notamment aux dispositions suivantes :

• Obligation d'information précontractuelle : articles L111-1 et suivants ;
• Droit de rétractation : articles L221-18 à L221-28 ;
• Garantie légale de conformité : articles L217-3 à L217-20 ;
• Garantie des vices cachés : articles 1641 à 1649 du Code civil.

Ces dispositions protectrices s'appliquent exclusivement aux Acheteurs non professionnels.

3.2 Vente aux professionnels (B2B)

Lorsque l'Acheteur est un professionnel, les relations contractuelles sont régies par les présentes CGV, à l'exclusion des dispositions protectrices du Code de la consommation.

Notamment :

• Le droit de rétractation ne s'applique pas, sauf dans le cas visé à l'article L221-3 (achat hors champ d'activité principale par une entreprise de moins de cinq salariés).
• Les dispositifs de protection propres aux consommateurs ne s'appliquent pas.

L'Acheteur professionnel reconnaît acheter les produits pour les besoins de son activité et sous sa propre responsabilité.

3.3 Champ géographique

Les présentes CGV s'appliquent aux ventes réalisées :

• en France métropolitaine,
• dans les DOM-TOM,
• dans l'Union européenne,
• et hors UE, sous réserve des règles douanières et fiscales applicables (articles 262 et 262 ter du Code Général des Impôts).

3.4 Documentation contractuelle

Les présentes CGV sont complétées par :

• les Mentions légales,
• la Politique de confidentialité (RGPD),
• et, le cas échéant, les conditions particulières figurant sur les fiches produits.

En cas de contradiction, les conditions particulières de la fiche produit prévalent sur les présentes CGV.

3.5 Langue contractuelle

Les présentes CGV sont rédigées exclusivement en langue française, seule version faisant foi.

Précisions finales

En cas de litige, les dispositions des présentes CGV prévaudront, sauf accord écrit contraire entre les parties.

Les présentes CGV ont fait l'objet d'une mise à jour substantielle au **11 novembre 2025**, puis d'une révision consolidée dans leur version actuelle.

Article 4 – Caractéristiques des produits

La SARL VIRTUELLE FUSION présente sur son site l'ensemble des caractéristiques essentielles des produits, conformément aux articles **L111-1** et **L112-1** du Code de la consommation.

Ces informations proviennent directement des fabricants et fournisseurs et peuvent inclure : descriptions, fiches techniques, photographies, tutoriels, conseils d'usage et contenus démonstratifs.

4.1 Nature des informations et conformité

Les caractéristiques techniques essentielles indiquées dans les fiches produits sont **contractuelles**.

Les photographies, mises en scène et rendus couleurs sont fournies **à titre illustratif**.

De légères variations (couleurs, marquages, éléments de finition ou packaging) peuvent intervenir selon les séries de fabrication.

Ces variations **n'altèrent pas la conformité du produit**, dès lors que ses caractéristiques essentielles, ses performances et son usage prévu restent inchangés (article **L217-3** du Code de la consommation).

4.2 Notices, modes d'emploi et précautions d'usage

Conformément à l'article **R111-1** du Code de la consommation, tout produit nécessitant une notice d'utilisation ou des précautions d'emploi est accompagné d'une **documentation en langue française**.

La SARL VIRTUELLE FUSION met à disposition, directement sur la fiche produit, lorsque cela est fourni par le fabricant :

• les manuels d'utilisation
• les fiches de sécurité
• les précautions d'usage
• les guides d'entretien

Lorsque la documentation d'origine est uniquement disponible en anglais, la SARL VIRTUELLE FUSION **fournit ou met à disposition une version en français** ou une **synthèse conforme**, permettant une utilisation du produit **en sécurité** et conformément à son usage prévu.

Il appartient au client de **lire et respecter ces instructions** avant toute utilisation.

4.3 Évolutions fournisseurs

Les fabricants peuvent apporter des améliorations ou modifications **non substantielles** (finitions, conditionnement, éléments accessoires) **sans préavis**.

Ces évolutions **ne constituent pas un défaut de conformité**, dès lors que la **performance, l'usage et la qualité** du produit sont

maintenus.

4.4 Disponibilité des produits

Les produits sont proposés **dans la limite des stocks disponibles**.
En cas de rupture exceptionnelle après commande, la SARL VIRTUELLE FUSION informera le client dans les meilleurs délais et proposera :

• un nouveau délai prévisionnel,
• un produit équivalent,
• ou le **remboursement intégral** de la commande.

4.5 Demande d'information

La SARL VIRTUELLE FUSION reste disponible par email et par téléphone afin d'accompagner ses clients dans leur choix et garantir un **achat éclairé**.

ARTICLE 5 – Tarification, remises et facturation

5.1 Prix applicables

Les prix affichés sur le site sont exprimés en Euros.
Pour toute livraison en France métropolitaine ou en Corse, les prix sont facturés **Toutes Taxes Comprises (TTC)**, quel que soit :
- le pays de résidence du client,
- l'adresse de facturation,
- ou le statut particulier / professionnel.

Cette règle découle du **principe de taxation au lieu de destination du bien** (Directive 2006/112/CE – système de TVA européen).
Taux de TVA applicables :
5,5 % pour les produits alimentaires,
20 % pour les équipements, emballages, matériels, accessoires et produits alcoolisés.
Le prix affiché au moment de la validation de la commande est celui qui fait foi.

5.2 Exonération de TVA (cas spécifiques)

Situation	Régime TVA applicable	Base légale
Livraison dans l'UE à une société hors France avec numéro de TVA intracommunautaire valide	Facturation HT	Art. 262 ter I CGI + vérification VIES
Livraison dans les DOM-TOM	Facturation HT	Art. 262 ter I CGI
Livraison hors Union Européenne	Facturation HT	Art. 262 I CGI

Les éventuels **droits et taxes d'importation** restent à la charge du destinataire.

5.3 Tarification pour les particuliers (B2C)

Les prix affichés sur le site correspondent aux **prix de vente conseillés par les fabricants, initialement destinés aux professionnels** des métiers de bouche.
Ainsi, les particuliers bénéficient directement d'un **tarif avantageux, sans remise additionnelle**.
Les clients particuliers disposent :
- du suivi de commande,
- de l'historique d'achats,
- des offres commerciales publiques.

5.4 Programme de remise commerciale réservé aux professionnels (B2B)

Montant HT par commande	Remise appliquée
0 € à 99 € HT	0 %
100 € à 500 € HT	5 %
501 € à 1 000 € HT	6 %
1 001 € à 2 000 € HT	7 %
Plus de 2 000 € HT	10 %

Conditions :
Remise appliquée **par commande**, non cumulable dans le temps.
Non applicable :
aux promotions / déstockages / soldes,
aux articles indiqués comme **exclus du programme**,
aux produits déjà soumis à **tarification dégressive par quantités**.

La remise ne s'applique pas aux **frais de livraison**.
Un **franco de port** peut être accordé à partir de **2 500 € HT**, selon conditions logistiques.

5.5 Frais de livraison et INCOTERM

Pour les **livraisons hors Union Européenne**, les expéditions sont effectuées selon **INCOTERM DAP (Delivered At Place)**.
La SARL VIRTUELLE FUSION prend en charge l'acheminement jusqu'à l'adresse indiquée.
Les **droits de douane, taxes d'importation et frais de dédouanement** restent à la charge du destinataire.

5.6 Francos de port fabricant (MATFER®, In Situ®, etc.)

Lorsque certains produits bénéficient d'un **franco transport fabricant**, seule **la part de livraison liée à ces produits** est offerte.
Si la commande comporte d'autres articles ne bénéficiant pas de ce franco, **les frais de livraison correspondant à ces articles restent dus**.
Cette information est clairement indiquée sur les fiches produits concernées.

5.7 Facturation

Une facture est émise :
par email au format PDF,
et mise à disposition dans l'espace client,
au plus tard au moment de l'expédition.
La facture mentionne :
les produits commandés,
le taux de TVA ou l'exonération applicable,
les remises professionnelles éventuelles,
les frais de livraison.

ARTICLE 6 – Commandes

6.1 Création de compte client

La passation de commande sur le site de la SARL VIRTUELLE FUSION nécessite l'ouverture d'un compte client.
Le Client s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à jour (identité, adresse, contacts), fournies sous sa seule responsabilité.
En cas d'erreur dans les coordonnées renseignées rendant la livraison impossible, la SARL VIRTUELLE FUSION ne saurait être tenue responsable.
Les frais éventuels de réexpédition ou de correction d'adresse seront facturés au Client.

6.2 Informations précontractuelles

Conformément aux articles L221-5 et L221-14 du Code de la consommation, le Client reçoit avant commande :
• les caractéristiques essentielles des Produits,
• le prix total et les éventuels frais annexes,
• les frais et délais de livraison,
• les modalités de paiement, de livraison, de garantie et de droit de rétractation le cas échéant,
• ainsi que l'identité complète du Vendeur.
Un email de confirmation de création de compte est envoyé automatiquement.

6.3 Validation de la commande

La commande est enregistrée après :
• validation du panier et de l'adresse,
• acceptation des présentes Conditions Générales de Vente,
• validation du paiement conformément à l'Article 7.
La validation de la commande vaut :
• acceptation sans réserve des présentes CGV,
• reconnaissance d'en avoir pris connaissance,
• renonciation à toute condition d'achat ou document propre au Client.

6.4 Accusé de réception et formation du contrat

Après validation de la commande, le Client reçoit un accusé de réception automatique.
Cet accusé ne vaut pas acceptation définitive.
Le contrat de vente est formé uniquement à compter de la **confirmation d'expédition**, sous réserve :
• de la disponibilité des Produits,
• et de l'encaissement définitif du paiement.
La SARL VIRTUELLE FUSION se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande en cas de :
• suspicion de fraude,
• paiement refusé ou irrégulier,
• quantités anormalement élevées (usage non domestique en B2C),
• litige existant avec le Client.

6.5 Commandes professionnelles (B2B)

Pour les Clients professionnels, les présentes CGV prévalent sur toute autre condition (notamment les conditions d'achat du Client), sauf accord écrit contraire établi **avant** validation de la commande.

6.6 Preuve de la transaction

Conformément aux articles 1358 et suivants du Code civil, les données enregistrées par la SARL VIRTUELLE FUSION et par les prestataires de paiement constituent la preuve des transactions.
Les emails, factures, bons de livraison, historiques de compte et justificatifs d'expédition pourront être produits en cas de litige.

ARTICLE 7 – Modalités de paiement

Le paiement du prix est exigible intégralement au moment de la commande, sauf accord commercial écrit spécifique conclu entre la SARL VIRTUELLE FUSION et un client professionnel dans le cadre d'un contrat dédié.
La SARL VIRTUELLE FUSION ne propose pas de crédit client (pas de paiement après livraison) et n'expédie aucune marchandise avant encaissement effectif du paiement.

7.1 Modes de paiement acceptés

Les modes de paiement suivants sont proposés :
• Carte bancaire (via la plateforme sécurisée Crédit Mutuel Monetico)
• PayPal (avec ou sans compte)
• Paiement en 4X PayPal (voir conditions ci-dessous)
• Virement bancaire
À compter du **15 avril 2025**, la SARL VIRTUELLE FUSION **n'accepte plus les paiements par chèque bancaire**.

7.2 Paiement par carte bancaire (Monetico - Crédit Mutuel)

Les paiements par carte bancaire sont traités par Monetico (Crédit Mutuel), via un protocole SSL avec authentification forte DSP2.
La DSP2 impose notamment :
l'interdiction de frais supplémentaires liés au mode de paiement,
une authentification à deux facteurs pour les paiements en ligne,
la limitation de la responsabilité du client en cas de fraude
(articles **L133-18 à L133-25** du Code monétaire et financier).
Les données bancaires du client ne sont **jamais enregistrées** ni stockées par la SARL VIRTUELLE FUSION.
Pour des raisons de sécurité, **aucune commande ne peut être réglée par téléphone ou email.**

7.3 Paiement via PayPal

Le client peut payer :
• via son compte PayPal, ou
• par carte bancaire, sans création de compte PayPal.

7.3 bis Paiement en 4X via PayPal

Sous réserve d'éligibilité, PayPal peut proposer au client un paiement en 4 fois.
Ce service constitue un **contrat de financement** conclu entre **PayPal et le client**, conformément aux conditions spécifiques de PayPal.
La SARL VIRTUELLE FUSION :
n'accorde pas de crédit,
ne décide pas de l'acceptation ou du refus du financement,
n'est pas responsable d'un refus de prise en charge par PayPal.
En cas d'acceptation, le client s'engage à **respecter les échéances convenues** avec PayPal.

7.4 Paiement par virement bancaire

La commande est préparée uniquement à compter de la **réception effective du virement** sur le compte bancaire de la SARL VIRTUELLE FUSION.
Aucun traitement prioritaire ne peut être exigé avant l'encaissement.

7.5 Absence d'escompte

Aucun escompte pour paiement anticipé n'est accordé.

7.6 Refus de paiement / Lutte anti-fraude

En cas de refus de paiement par l'établissement bancaire, ou de **suspicion de fraude**, la commande est **annulée de plein droit**, sans indemnité.
La SARL VIRTUELLE FUSION se réserve le droit de demander tout **justificatif d'identité ou d'entreprise** avant validation.

7.7 Dispositions spécifiques aux professionnels (B2B)

En application de l'article **L441-10 du Code de commerce**, tout retard de paiement entraîne :
des **intérêts de retard** calculés au **taux directeur de la BCE + 10 points**,
une **indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €**, automatiquement due.
Sauf conditions contractuelles particulières, le paiement est **exigible comptant à la commande**.

ARTICLE 8 – Disponibilité, expéditions, livraison et réception

8.1 Disponibilité des produits

Les indications de disponibilité visibles sur les fiches produits sont fournies à titre informatif et peuvent évoluer selon les réapprovisionnements fournisseurs.
Certains produits sont **en stock** et expédiés sous **1 à 4 jours ouvrés** en moyenne.
D'autres produits **sont disponibles uniquement sur commande** auprès des fabricants ; dans ce cas, le délai peut atteindre

jusqu'à 3,5 semaines.
En cas d'indisponibilité exceptionnelle après commande, le client est informé du nouveau délai estimé et peut choisir :
• le maintien de la commande,
• le remplacement par un produit équivalent,
• ou l'annulation avec remboursement intégral avant expédition.

8.2 Délais d'expédition et de livraison

Les délais d'expédition s'entendent hors weekends, jours fériés et périodes de congés.
Conformément à l'article **L216-1 du Code de la consommation**, si aucun délai spécifique n'a été indiqué, la livraison doit intervenir **au plus tard dans les 30 jours suivant la commande**.
En cas de dépassement de délai pour un consommateur, celui-ci peut demander :
• l'exécution de la livraison dans un délai raisonnable,
• puis, à défaut, la résolution de la vente et remboursement intégral (article L216-2).

8.3 Transporteurs et frais de livraison

Les livraisons sont effectuées selon la zone, le poids et le volume par :
• **La Poste – Colissimo** (domicile ou point relais)
• **Lettre Suivie** pour les petits articles
• **Chronopost** (livraison express)
• **DHL** (France & International)
Les **frais de livraison** sont calculés automatiquement lors de la commande, selon :
• le transporteur choisi,
• le poids,
• le volume,
• et la destination.
Un **numéro de suivi** est communiqué dès l'expédition, permettant le suivi en ligne.

8.4 Expéditions multi-colis et entrepôts

Certaines commandes peuvent être expédiées en plusieurs colis selon les lieux de stockage, **sans frais supplémentaires pour le client**.

8.5 Expéditions hors Union Européenne

Les expéditions hors UE sont réalisées selon l'**INCOTERM DAP (Delivered At Place)**.
• La SARL VIRTUELLE FUSION prend en charge l'acheminement.
• Les **droits de douane et taxes d'importation** sont à la charge du destinataire.

8.6 Mise à disposition et non-réclamation en point relais

En cas d'absence, le colis peut être mis en point relais.
Si le colis n'est pas retiré dans les délais transporteur (généralement 7 à 14 jours), il est renvoyé à la SARL VIRTUELLE FUSION.
Cette situation est traitée selon l'article **8.10** (voir plus bas).

8.7 Réception et transfert des risques

Consommateurs (B2C)
Le transfert des risques intervient **lors de la remise physique du colis** (article L216-2 Code conso).
Professionnels (B2B)
Le transfert des risques intervient **dès la remise au transporteur**, sauf accord contraire (article L133-1 Code commerce).

8.8 Contrôle des colis à la réception

Le client doit vérifier l'état extérieur du colis et la conformité des produits.
a) Consommateurs (B2C)
En cas d'anomalie, il est recommandé de signaler toute réserve au vendeur dans **les 48 à 72 heures**, avec photographies.
Cette recommandation **ne conditionne pas** l'exercice des garanties légales.
b) Professionnels (B2B)
Conformément à l'article **L133-3 Code de commerce**, le client doit :
1. Formuler des **réserves précises et caractérisées** sur le bordereau du transporteur, puis
2. Confirmer ces réserves par écrit **dans les 3 jours ouvrés**.
Sans réserves précises, **aucune indemnisation transport** n'est possible.

8.9 Contestation d'une livraison déclarée « livrée » mais non reçue

Consommateurs (B2C)
Le client doit informer la SARL VIRTUELLE FUSION dans un délai raisonnable. Une enquête transporteur est ouverte.
Si la non-livraison est confirmée, un **renvoi** ou **remboursement** est effectué.
Professionnels (B2B)
Contestations **obligatoirement** dans les **3 jours ouvrés**, preuves à l'appui.
Sans contestation dans ce délai, **aucun recours transporteur** n'est possible.

8.10 Colis non réclamés (point relais / instance / retour transport)

Consommateurs (B2C)
Si le colis revient pour non retrait :
• **Renvoi** possible, les **frais de réexpédition** sont à la charge du client
ou

• **Remboursement** du montant des produits **hors frais de livraison initiaux** (article L221-24).
Professionnels (B2B)
• **Aucun remboursement** pour non-retrait
• Renvoi possible avec **frais de réexpédition à la charge du client**
En cas de détérioration du colis causée par l'instance ou le retour, **aucune indemnisation ne pourra être demandée**.
Références légales
• L216-1 à L216-4 Code de la consommation
• L221-18 à L221-28 Code de la consommation
• L217-3 à L217-20 Code de la consommation
• Articles 1641 à 1649 Code civil
• Article L133-3 Code de commerce
• Directive TVA 2006/112/CE
• INCOTERMS ICC (Dernière version)

ARTICLE 9 – Droit de rétractation (consommateurs uniquement)

Le présent article s'applique uniquement aux consommateurs au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.
Il ne s'applique pas aux ventes conclues entre professionnels, sauf si les conditions cumulatives de l'article L221-3 sont remplies (bien hors champ d'activité + entreprise ≤ 5 salariés).

9.1 Délai légal

Conformément aux articles L221-18 à L221-28 du Code de la consommation, le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision.
Le délai court :
à compter de la réception du bien,
ou, en cas de livraison en plusieurs envois, à compter de la réception du dernier bien.

9.2 Exercice du droit de rétractation

Le client informe la SARL VIRTUELLE FUSION de sa décision de se rétracter par déclaration dénuée d'ambiguïté, avant l'expiration du délai, par :
SARL VIRTUELLE FUSION
1717 Route de Margues – Lieu-dit Marin
12260 SAINTE-CROIX – France
Téléphone : 05 65 81 47 25
E-mail : via le formulaire de contact disponible sur le site
Un formulaire de rétractation est disponible, mais son usage n'est pas obligatoire.
Un accusé de réception est transmis.

9.3 Retour des produits

Le client dispose de 14 jours suivant sa notification de rétractation pour retourner le produit.
Les frais de retour sont à la charge du client (article L221-23).
Le produit doit être retourné :
dans un état permettant une revente immédiate,
complet (accessoires, câbles, documents, emballages),
propre, non endommagé,
et convenablement conditionné.

9.4 Manipulation des biens – responsabilité du client

Conformément à l'article L221-23, le client ne peut manipuler les produits que :
« dans la mesure nécessaire pour en établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement » c'est-à-dire comme il lui serait permis de le faire en magasin.
Tout usage au-delà de la simple vérification (exemples : mise en service prolongée, salissures, résidus alimentaires, usure, choc, odeur, rayures) entraîne :
une décote,
ou un refus de remboursement si l'état du bien le rend impropre à la revente.

9.5 Remboursement

Conformément à l'article L221-24, le remboursement intervient :
dans les 14 jours à compter de la réception du bien retourné ou de la preuve d'expédition,
par le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la commande.
Les frais de livraison standard sont remboursés.
Les frais supplémentaires liés à un mode de livraison plus coûteux ne le sont pas.

9.6 Biens exclus du droit de rétractation (article L221-28)

Le droit de rétractation ne s'applique pas notamment aux :
biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement, tels que les produits alimentaires et assimilés ;
biens descellés par le consommateur après la livraison et ne pouvant être repris pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé, y compris
- articles à usage unique

- contenants alimentaires (canettes PET ou aluminium, sachets, poches, opercules, emballages) dès lors qu'ils ont été ouverts, utilisés ou rendus impropres à une remise en vente ;
biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;
biens qui, après livraison, ont été mélangés de manière indissociable avec d'autres produits ;
livres, vidéos, supports numériques ou logiciels descellés.

9.7 Pièces détachées – Mention précontractuelle obligatoire

Certaines pièces détachées techniques ne peuvent pas être reprises pour des raisons de sécurité, de compatibilité, de traçabilité ou de garantie fabricant.
Lorsque cette impossibilité de retour est clairement indiquée sur la fiche produit, conformément aux articles L221-5 et L221-8 du Code de la consommation, la pièce détachée concernée est exclue du droit de rétractation dès lors que la commande est validée.

9.8 Ventes aux professionnels (B2B)

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux ventes entre professionnels.
Il peut toutefois s'appliquer si et seulement si les **deux** conditions cumulatives de l'article L221-3 sont réunies (bien hors champ de l'activité + entreprise de moins de 5 salariés).
La preuve de l'applicabilité peut être demandée.

ARTICLE 10 – Garanties et service après-vente

Le présent article s'applique conformément au **Code de la consommation** (pour les consommateurs) et au **Code civil** (pour les professionnels), sans préjudice des règles générales de responsabilité contractuelle.

A) Consommateurs (B2C)

10.1 Garantie légale de conformité

(Articles L217-3 à L217-20 du Code de la consommation)
Durée : **2 ans** à compter de la délivrance du bien.
Le consommateur peut obtenir, **sans aucun frais** :
la **réparation**,
ou le **remplacement** du bien.
Ces solutions incluent obligatoirement :
les frais de retour du produit défectueux,
les frais de réparation ou de remplacement,
les frais de réexpédition du produit réparé ou remplacé.
Si la réparation ou le remplacement sont impossibles ou disproportionnés :
→ **remboursement ou réduction du prix**.
Toute réparation **prolonge la garantie de 6 mois** (article L217-16).
L'immobilisation du bien **suspend la durée de garantie**.

10.2 Garantie légale des vices cachés

(Articles 1641 à 1649 du Code civil)
Le client peut choisir :
la **résolution de la vente** (retour + remboursement),
ou une **réduction du prix**.
Action possible dans les **2 ans** suivant la découverte du vice.

B) Professionnels (B2B)

La **garantie légale de conformité ne s'applique pas** aux ventes entre professionnels.
Peut s'appliquer :
la **garantie des vices cachés**, **uniquement si** le client démontre que le défaut était **antérieur à la vente** et rend le produit impropre à l'usage attendu.
Tout retour professionnel nécessite :
un **diagnostic technique préalable**,
un **accord écrit** du service SAV.
Les **frais de retour sont à la charge du client**, sauf défaut avéré après expertise.

C) Garantie commerciale fabricant (si applicable)

Certains produits bénéficient d'une **garantie commerciale complémentaire**.
Sa durée et ses modalités sont indiquées :
sur la **fiche produit**,
et/ou dans la **notice**.
Cette garantie **s'ajoute** aux garanties légales, sans les limiter.

D) Procédure SAV (B2C et B2B)

Avant tout retour, le client doit :
1. Contacter le service client,
2. Obtenir un accord de retour / numéro de dossier,
3. Retourner le produit complet, propre, non endommagé et correctement emballé,
4. Joindre la facture ou preuve d'achat.

Aucun retour **non autorisé** ne pourra être accepté.

10.3 Résolution d'un problème sans retour physique

Dans de nombreux cas, **un retour n'est pas nécessaire**.
La SARL VIRTUELLE FUSION peut demander :
photographies,
vidéo du fonctionnement,
test guidé par téléphone ou visioconférence,
vérification du montage / installation,
contrôle de l'environnement d'usage.
Cela permet :
une **résolution immédiate**,
l'envoi d'une **pièce détachée**,
ou la **confirmation** ou non de l'ouverture de garantie.

E) Cas particulier – Produits de la marque 100%Chef

Certains produits nécessitent une **activation de garantie à réception**.
Cette obligation est indiquée sur la **fiche produit**.
Sans activation : **risque de refus de prise en charge SAV par le fabricant**.

F) Notices et précautions d'usage

Les notices, modes d'emploi et consignes de sécurité sont disponibles **en langue française** lorsque requis par la réglementation.
Elles sont accessibles **sur les fiches produits**.

G) Absence de défaut / Mauvaise utilisation

Lorsque l'expertise révèle que le dysfonctionnement résulte :
d'une mauvaise utilisation,
d'un choc ou dommage extérieur,
d'un défaut d'entretien,
d'un montage incorrect,
d'une utilisation non adaptée,
alors :
les garanties légales ne s'appliquent pas,
les frais de retour et de réexpédition sont à la charge du client,
une **réparation hors garantie** peut être proposée sur devis,
en cas de refus du devis, le produit est renvoyé aux frais du client ou conservé **30 jours avant recyclage**.

Tableau récapitulatif des frais

Situation	Frais de retour à la charge de :
Droit de rétractation (consommateur)	Client
Garantie légale de conformité (consommateur)	SARL VIRTUELLE FUSION
Garantie vices cachés (B2C & B2B)	Selon issue (résolution ou réduction du prix)
Mauvaise utilisation / choc / usure anormale	Client

Différences entre consommateurs et professionnels

Point	Consommateur (B2C)	Professionnel (B2B)
Garantie légale de conformité	Oui (2 ans)	Non applicable
Garantie légale des vices cachés	Oui	Oui (preuve du défaut antérieur à charge du client)
Droit de rétractation	Oui (sauf exclusions)	Non (sauf article L221-3)
Frais retour en cas de défaut confirmé	Pris en charge par le vendeur	Remboursés uniquement si défaut avéré après expertise

Références légales
L217-3 à L217-20, L217-16 Code de la consommation (conformité)
Articles 1641 à 1649 et 2232 du Code civil (vices cachés)
L221-18 à L221-28, L221-23, L221-24 Code de la consommation (rétractation)
Article L133-3 Code de commerce (transport B2B)

ARTICLE 11 – Responsabilité

La SARL VIRTUELLE FUSION met tout en œuvre pour assurer la qualité du service, la conformité des produits et la sécurité des transactions.
Elle n'est toutefois tenue, dans le cadre de la vente en ligne et de l'accès au site Internet, que d'une obligation de moyens, conformément au droit commun de la responsabilité contractuelle.
La responsabilité de la SARL VIRTUELLE FUSION ne saurait être engagée en cas de dommage résultant d'un événement extérieur au contrôle du vendeur, notamment en cas de :

• interruption du réseau Internet,
• panne informatique externe,
• intrusion ou virus,
• impossibilité temporaire d'accès au site,
• ou tout cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

11.1 Responsabilité relative aux produits

Conformément :
• aux articles L217-3 à L217-20 du Code de la consommation (garantie légale de conformité),
• aux articles 1641 à 1649 du Code civil (vices cachés),
la SARL VIRTUELLE FUSION est responsable de la conformité des produits vendus et de l'absence de défauts cachés.
Aucune clause des présentes CGV ne peut limiter ou exclure ces garanties légales.
Les caractéristiques techniques, performances, instructions de sécurité et notices d'utilisation relèvent de la responsabilité du fabricant.
La SARL VIRTUELLE FUSION agit en qualité de revendeur-distributeur.

11.2 Installation, utilisation et entretien

Le client est responsable de :
• vérifier l'adéquation du produit à son besoin avant achat,
• respecter les notices, précautions et avertissements,
• utiliser le produit dans des conditions normales,
• assurer l'entretien et le nettoyage régulier,
• n'apporter aucune modification technique non autorisée.
Tout dommage résultant notamment :
• d'une installation incorrecte ou incomplète,
• d'une utilisation non conforme ou détournée,
• d'un manque d'entretien,
• d'un choc, chute, démontage ou modification,
• d'un usage professionnel d'un produit conçu pour un usage domestique,
• d'une surcharge ou d'une utilisation intensive non prévue,
n'engage pas la responsabilité de la SARL VIRTUELLE FUSION.
Dans ces cas :
→ aucun remplacement, remboursement ou prise en charge SAV ne peut être exigé.

11.3 Professionnels (B2B)

Pour les achats professionnels :
• la garantie légale de conformité ne s'applique pas,
• seule la garantie des vices cachés peut être invoquée (preuve à charge du client),
• les retours et examens techniques sont conditionnés à un diagnostic préalable.
Conformément à l'article 1231-3 du Code civil, la responsabilité éventuelle de la SARL VIRTUELLE FUSION, lorsqu'elle est engagée, est **limitée au montant de la commande concernée**, hors garanties légales.
La SARL VIRTUELLE FUSION ne répond jamais des dommages indirects, tels que :
• perte d'exploitation,
• perte de profit,
• préjudice d'image,
• perte de clientèle.

11.4 Limites légales

Aucune disposition des présentes CGV ne peut exclure la responsabilité de la SARL VIRTUELLE FUSION :
• en cas de faute lourde ou dolosive,
• en cas de dommage corporel,
• au titre des garanties légales,
• ou lorsque la loi en interdit l'exclusion.

Encart – Bonnes pratiques d'utilisation des appareils

Afin de préserver la durée de vie des équipements et d'éviter les pannes imputables à une mauvaise utilisation :
• Lire attentivement la notice avant la première utilisation.
• Contrôler la tension électrique, les branchements et l'environnement (stabilité, ventilation, humidité).
• Ne jamais dépasser les capacités ou volumes recommandés.
• Nettoyer et entretenir régulièrement selon les instructions du fabricant.
• Utiliser uniquement des accessoires d'origine ou compatibles certifiés.
• Cesser immédiatement l'utilisation en cas de bruit anormal, odeur suspecte, pièce desserrée ou échauffement.
• Contacter le service client avant toute intervention ou démontage.
Le non-respect de ces recommandations peut entraîner :
• une panne non couverte par la garantie,
• un refus de prise en charge SAV,
• voire une perte de garantie constructeur.

Références légales :
• Garantie conformité : L217-3 à L217-20 Code de la consommation
• Prolongation de garantie : L217-16 Code conso
• Garantie vices cachés : 1641 à 1649 et 2232 Code civil
• Responsabilité contractuelle : 1231-3 Code civil
• Force majeure : 1218 Code civil

ARTICLE 12 – Protection des données personnelles – RGPD – cookies – mentions légales

La SARL VIRTUELLE FUSION traite les données personnelles conformément :
• au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD)
• à la Loi Informatique et Libertés modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978
• aux lignes directrices et recommandations de la CNIL

12.1 Responsable du traitement

SARL VIRTUELLE FUSION
1717 Route de Margues – Lieu-dit Marin
12260 SAINTE-CROIX – France
Responsable : **Madame Christelle FRIGGERI**
Contact dédié RGPD : **contact @ laboutiquedesinnovationsculinaires.com**

12.2 Finalités et base légale du traitement

Les données sont collectées afin d'assurer :
• la création et la gestion du compte client
• la passation, la préparation, la livraison et la facturation des commandes
• le service après-vente et le support client
• la prévention de la fraude et la sécurité des transactions
• l'envoi d'informations commerciales **uniquement avec consentement (opt-in)**
Bases légales (article 6 RGPD) :
• Exécution du contrat
• Obligation légale
• Consentement explicite
• Intérêt légitime (sécurité et lutte contre fraude)

12.3 Nature des données collectées

Peuvent être collectés :
• Identité, adresses, téléphone, email
• Informations de commande, livraison et facturation
• Historique de navigation et préférences cookies
• Consentements marketing
Les **données bancaires ne sont jamais stockées** par la SARL VIRTUELLE FUSION.
Les paiements sont opérés par **Monetico (Crédit Mutuel)** et/ou **PayPal**.

12.4 Durée de conservation

Type de données	Durée de conservation	Base légale
Données de commande / facturation	10 ans	Obligation comptable
Compte client	Tant que le compte est actif	Exécution du contrat
Newsletter / prospection	Jusqu'au retrait du consentement (opt-out)	Consentement
Données SAV	Durée nécessaire au traitement	Intérêt légitime

12.5 Destinataires des données

Les données ne sont transmises qu'aux partenaires nécessaires :
• Fabricants et logisticiens expédiant certaines commandes
• Transporteurs
• Prestataires de paiement
Aucun transfert hors Union Européenne.
Aucune revente ou cession commerciale.

12.6 Droits des personnes concernées

Conformément aux articles 12 à 23 du RGPD, chaque utilisateur bénéficie des droits :
• accès,
• rectification,
• effacement (droit à l'oubli),
• opposition,
• limitation,
• portabilité.
Demande à : **contact @ laboutiquedesinnovationsculinaires.com**

Une pièce justificative peut être demandée (sécurité / anti-usurpation).
Réponse sous **30 jours maximum**.

12.7 Démarchage téléphonique – Droit d'opposition (article L.223-2 Code conso)

La SARL VIRTUELLE FUSION **ne pratique aucun démarchage téléphonique**.
Le consommateur peut s'opposer à tout démarchage :
https://www.bloctel.gouv.fr/
Rappel légal (Décret du 1er mars 2023) :
• Appels commerciaux autorisés **uniquement du lundi au vendredi, 10h–13h / 14h–20h**
• Interdits les samedi, dimanche, jours fériés
• Signalement SMS frauduleux : **33700**

12.8 Cookies et gestion du consentement (Cookiebot)

Le site utilise le gestionnaire de consentement **Cookiebot (Usercentrics A/S)**.
À l'arrivée sur le site, l'utilisateur peut :
• Accepter tout
• Refuser les cookies non essentiels
• Personnaliser ses choix

Type de cookies	Consentement	Finalité
Nécessaires	Exempts	Sécurité / session / panier
Statistiques	Oui	Mesure d'audience
Marketing	Oui	Publicité ciblée
Réseaux sociaux	Oui	Partage de contenu

Consentement modifiable en bas de page (« Gestion des cookies »).
Référence CNIL : https://www.cnil.fr/fr/cookies-les-outils-pour-les-maitriser

12.9 Sécurité et hébergement

• Hébergement en France – o2switch (Clermont-Ferrand)
• Chiffrement SSL / HTTPS
• Sauvegardes régulières
• Accès administrateurs restreints et authentifiés

12.10 Gestion des violations de données (articles 33 et 34 RGPD)

En cas de violation possible :
Analyse immédiate de l'incident
Sécurisation des systèmes
Notification à la CNIL sous **72h** si risque identifié
Information des utilisateurs concernés si risque élevé
La notification précise : nature, portée, mesures prises, recommandations.

12.11 Mentions légales obligatoires

SARL VIRTUELLE FUSION – Capital 30 000 €
RCS Rodez : 811 054 881
SIRET : 811 054 881 00024
TVA intracommunautaire : FR68811054881
IDU emballages (REP / ADEME) : **FR321791_01VWUU**
Code NAF : 4791A
Hébergeur : o2switch – Clermont-Ferrand – SIRET 510 909 807 00024

12.12 Liens externes

Toute création de lien vers le site nécessite accord préalable écrit.
La SARL VIRTUELLE FUSION décline toute responsabilité quant au contenu des sites tiers.

Article 13 – Crédits photos, droits d'images et propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus présents sur le site www.laboutiquedesinnovationsculinaires.com est protégé par le Code de la propriété intellectuelle.
Sont notamment protégés :
• les photographies
• les vidéos
• les textes
• les fiches produits, recettes, guides et notices rédigés par la SARL VIRTUELLE FUSION
• les logos, graphismes, chartes graphiques et éléments d'identité visuelle
• la structure, l'arborescence, l'ergonomie et l'architecture du site
• les bases de données (articles L341-1 et suivants CPI)

13.1 Titularité des droits et droit moral

La SARL VIRTUELLE FUSION est titulaire ou détient les droits d'exploitation nécessaires à la diffusion des contenus mis en ligne.
Lorsque certains visuels, fiches ou notices proviennent de fabricants ou partenaires, ceux-ci sont publiés avec leur autorisation et uniquement dans le cadre de la vente des produits concernés.
Conformément aux articles L111-1 et L121-1 du Code de la propriété intellectuelle, le droit moral des auteurs (droit au nom, à la paternité, au respect de l'intégrité des œuvres) est :
• perpétuel
• inaliénable
• imprescriptible
Toute modification, dénaturation ou réutilisation d'un contenu sans accord peut constituer une atteinte à ce droit.

13.2 Reproduction et utilisation autorisée

L'internaute est autorisé à :
• consulter le site
• télécharger ou imprimer une copie des contenus pour un usage strictement personnel et privé
Toute utilisation dans un cadre :
• professionnel
• commercial
• concurrentiel
• éditorial
• publicitaire
est strictement interdite sans autorisation écrite préalable de la SARL VIRTUELLE FUSION.
Toute reproduction, représentation, adaptation ou diffusion, totale ou partielle, sans autorisation, constitue une contrefaçon au sens des articles L335-2 à L335-9 du Code de la propriété intellectuelle.

13.3 Marques, logos et identité visuelle

Les marques "La Boutique des Innovations Culinaires", SARL VIRTUELLE FUSION, ainsi que les logos, éléments graphiques et appellations commerciales, sont protégés (articles L711-1 et suivants CPI).
Toute reproduction ou imitation, totale ou partielle, sans autorisation, est interdite (article L713-2 CPI).

13.4 Photographies produits des fabricants

Les visuels produits fournis par les fabricants sont utilisés :
• avec leur accord
• exclusivement dans le cadre de la présentation et de la vente des produits distribués par la SARL VIRTUELLE FUSION
Toute réutilisation par un tiers (ex. : blog, réseau social, restaurant, marketplace, revendeur, média) nécessite l'autorisation écrite préalable du fabricant et, le cas échéant, de la SARL VIRTUELLE FUSION.

13.5 Crédits photographiques

Photographies :
SARL VIRTUELLE FUSION & fabricants partenaires (ex. : Matfer, In Situ, 100%Chef, etc.).

13.6 Sanctions

Toute violation des droits de propriété intellectuelle expose son auteur à :
• des poursuites civiles, notamment dommages et intérêts
• des poursuites pénales, conformément aux articles L335-2 et suivants CPI

ARTICLE 14 – Réclamations – médiation – règlement des litiges – loi applicable

14.1 Réclamations – Contact Service Client

Pour toute question ou réclamation, le client peut contacter la SARL VIRTUELLE FUSION aux coordonnées suivantes :
SARL VIRTUELLE FUSION
1717 Route de Margues – Lieu-dit Marin
12260 SAINTE-CROIX – France
Téléphone : 05 65 81 47 25
E-mail : contact @ laboutiquedesinnovationsculinaires.com
La SARL VIRTUELLE FUSION s'engage à apporter une réponse dans un délai maximum de 10 jours ouvrés, sauf période de fermeture exceptionnelle clairement indiquée sur le site.
Avant toute action judiciaire, le client s'engage à rechercher une solution amiable en contactant préalablement la SARL VIRTUELLE FUSION.

14.2 Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies exclusivement par le droit français.

14.3 Plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL / ODR)

Conformément à l'article 14.1 du Règlement (UE) n°524/2013, le consommateur peut déposer une demande de règlement en ligne sur :
https://ec.europa.eu/consumers/odr/
La SARL VIRTUELLE FUSION y est enregistrée sous le nom : **VIRTUELLE FUSION**.
14.4 Médiation de la consommation (B2C)
Conformément aux articles L.612-1 à L.616-3 et R.612-1 à R.616-2 du Code de la consommation :
Le consommateur doit d'abord contacter le service client.

En l'absence de réponse satisfaisante sous 30 jours, il peut saisir gratuitement un médiateur :
MÉDIATION SOLUTION
222, chemin de la Bergerie
01800 SAINT-JEAN-DE-NIOST – France
Saisine en ligne : https://sasmediationsolution-conso.fr/processus-mediation/saisir-le-mediateur
Formulaire de contact : https://sasmediationsolution-conso.fr/contact
La médiation est gratuite pour le consommateur.

14.5 Conditions d'accès à la médiation

La médiation ne s'applique pas lorsque :
• le litige concerne deux professionnels,
• le consommateur n'a pas contacté la société au préalable,
• la demande est abusive ou infondée,
• le litige a déjà été tranché ou est en cours devant un tribunal ou un autre médiateur,
• la saisine est effectuée plus d'un an après la réclamation écrite,
• le litige n'entre pas dans le champ de compétence du médiateur.

14.6 Litiges entre professionnels (B2B)

En l'absence de solution amiable, tout litige entre professionnels relatif aux présentes CGV ou à leurs suites sera de la compétence exclusive du :
Tribunal de Commerce de Rodez,
même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.
Références légales applicables :
Règlement (UE) n°524/2013 du 21 mai 2013 (RLL / ODR)
Articles L.612-1 à L.616-3 et R.612-1 à R.616-2 du Code de la consommation (médiation)
Article 48 du Code de procédure civile (compétence territoriale en B2B)
Article L.221-1 du Code de la consommation (définitions consommateur/professionnel)

ARTICLE 15 – Avis clients et modération

Conformément à l'article L111-7-2 du Code de la consommation et au Décret n°2017-1436 du 29 septembre 2017, la SARL VIRTUELLE FUSION garantit une information loyale, claire et transparente concernant la publication et le traitement des avis clients.

15.1 Dépôt des avis

Les avis peuvent être déposés uniquement par des clients ayant réellement effectué une commande sur le site www.laboutiquedesinnovationsculinaires.com.
Une vérification automatique est effectuée afin de confirmer la correspondance entre l'avis et l'historique d'achat.

15.2 Vérification et modération des avis

Avant publication, chaque avis fait l'objet d'un contrôle visant à :
• vérifier qu'il provient d'un client authentique,
• s'assurer qu'il ne comporte aucun propos injurieux, discriminatoire, diffamatoire ou illicite,
• confirmer qu'il porte bien sur le produit acheté ou l'expérience d'achat.
Aucune contrepartie financière, avantage ou compensation en échange d'un avis n'est proposé.

15.3 Publication des avis positifs comme négatifs

La SARL VIRTUELLE FUSION publie l'ensemble des avis, qu'ils soient positifs ou négatifs, dès lors qu'ils respectent les règles légales de publication.
Aucun classement ou mise en avant sélective n'est pratiqué.
Peuvent être refusés ou retirés uniquement :
• les avis contenant insultes, propos haineux, diffamation ou données personnelles,
• les avis manifestement frauduleux ou ne provenant pas d'un client réel,
• les contenus sans lien avec les produits ou services concernés.

15.4 Intégrité des avis (absence de modification)

Les avis ne sont ni réécrits, ni modifiés.
Seules des corrections orthographiques mineures peuvent être effectuées, à condition de ne pas altérer le sens du message.

15.5 Réponse aux avis

La SARL VIRTUELLE FUSION peut répondre aux avis afin de :
• apporter des précisions techniques,
• proposer une aide d'utilisation,
• remercier le client.
La réponse apparaît sous l'intitulé : *« Réponse du service client »*.

15.6 Délai de publication et durée d'affichage

Les avis sont publiés dans un délai moyen de **1 à 5 jours ouvrés** après vérification.
Ils sont conservés et affichés pendant **5 ans maximum**, conformément à la réglementation.
Références légales :
• Article L111-7-2 du Code de la consommation

• Décret n°2017-1436 du 29 septembre 2017 relatif aux obligations d'information sur les avis en ligne

ARTICLE 16 – Loi Agec, responsabilité élargie du producteur (rep) & signalétique Triman

Conformément à la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (« loi AGEC »), la SARL VIRTUELLE FUSION est soumise aux obligations de **Responsabilité Élargie du Producteur (REP)** pour les emballages ménagers.

16.1 Identifiant unique REP (ADEME)

En application de l'article L541-10-13 du Code de l'environnement, la SARL VIRTUELLE FUSION est enregistrée auprès de l'ADEME sous l'identifiant unique :

IDU : FR321791_01VWUU

Cet identifiant atteste de la conformité de la société aux obligations REP.

16.2 Adhésion à l'éco-organisme CITEO

La SARL VIRTUELLE FUSION est adhérente à l'éco-organisme agréé **CITEO** sous le numéro **d'adhérent : 558827**

La société réalise chaque année ses déclarations d'emballages selon les volumes mis sur le marché.

16.3 Signalétique TRIMAN

Conformément à l'article R.541-12-17 du Code de l'environnement, les produits mis sur le marché sont accompagnés de la **signalétique TRIMAN** et des **informations de tri**, permettant l'orientation correcte du consommateur lors de la collecte.

16.4 Règles nationales de tri

Type d'emballage	Collecte	Bac
Emballages ménagers hors verre	Tri sélectif	Bac jaune
Emballages en verre	Collecte verre	Bac vert
Papier / carton (selon collectivités)	Tri dédié	Bac bleu

Depuis 2023, **tous les emballages peuvent être triés**, afin d'améliorer la valorisation des déchets.

16.5 Information spécifique aux professionnels de la restauration

Conformément à la loi AGEC, les établissements de restauration proposant de la consommation sur place doivent utiliser des **contenants réutilisables**.

L'usage de **vaisselle jetable** est interdit dans ce cadre.

16.6 Politique RSE

La SARL VIRTUELLE FUSION conduit une politique RSE structurée, basée notamment sur :

• la réduction et la valorisation des déchets,
• l'utilisation d'emballages recyclables et de matériaux biodégradables,
• le réemploi d'emballages fournisseurs,
• la production locale et l'approvisionnement en circuits courts,
• la fabrication française et régionale de ses produits en marque propre.

Cette politique complète les obligations légales de l'entreprise et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

Elle est consultable sur la page dédiée du site :

https://www.laboutiquedesinnovationsculinaires.com/politique-rse-virtuelle-fusion